

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

CHARENTE

2020_4_11



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune ORADOUR

Séance du 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le 10 juin à 19h00,

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. LAVERGNE Didier.

Date de convocation :

4 juin 2020

Date d'affichage :

4 juin 2020

Présent(s) :

Mme BAILLARGEAU Corinne, M. BAILLARGEAU Olivier, M. BERTRAND Pascal, M. CLEMENT Bernard, Mme ECHAROUX Nadine, M. LAVERGNE Didier, Mme MONToux Carole, M. SICARD Eric, M SYLVESTRE Erwan, M. SYLVESTRE Thierry

Excusé(s) :

Mme MAUFRAS Angélique

Mme BAILLARGEAU Corinne a été nommée secrétaire.

OBJET :**Aménagement****Chillé****1^{ère} tranche**

Le Maire, Didier LAVERGNE, présente aux membres du conseil municipal que pour l'aménagement du bourg de Chillé, un appel d'offre a été émis.

Trois entreprises y ont répondu et l'offre la plus appropriée est celle présentée ci-dessous :

Entreprise Bernard TP

Tranche ferme : 25 316.40 HT

Tranche optionnelle 1 : 9260.50€ HT

Tranche optionnelle 2 : 6000€ HT

Tranche optionnelle 3 :8622.50€ HT

Après en avoir délibéré les membres du conseil municipal valide le choix de l'entreprise Bernard TP, la tranche ferme et la tranche optionnelle 1.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Didier LAVERGNE

